

GAZIFÈRE INC
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2016

No de ligne	Description	Fermeture	Cause	Fermeture	Écart		Écart	
		2016	2016	2015	Fermeture	Cause	Fermeture	Fermeture
		(Jan-Déc) (000\$)	(Jan-Déc) (000\$)	(Jan-Déc) (000\$)	2016 (000\$)	vs %	2016 (000\$)	2015 %
	1	2	3	4=1-2	5= 4/2	6=1-3	7= 6/3	
1	SALAIRES ET AUTRES CHARGES	10,676.7	10,953.3	12,665.2	(276.5)	-2.5%	(1,988.5) (4)	-15.7%
2								
3								
4	SERVICES ENTRE COMPAGNIES AFFILIÉES	1,385.9	1,578.6	1,563.6 (5)	(192.7)	-12.2%	(177.6) (5)	-11.4%
5								
6								
7	GRAND TOTAL	<u>12,062.7</u> (1)	<u>12,531.9</u> (2)	<u>14,228.8</u> (3)	<u>(469.2)</u>	<u>-3.7%</u>	<u>(2,166.1)</u>	<u>-15.2%</u>

- Notes: (1) Voir GI-2, document 1, page 1 de 3, ligne 10, colonne 3.
(2) Voir requête 3924-2015 (Cause tarifaire 2016), GI-28, document 1, page 1 de 1, ligne 16, colonne 3.
(3) Voir requête 3969-2016 (Fermeture des livres 2015), GI-2, document 1.3, page 1 de 2, ligne 10, colonne 3.
(4) L'écart de -1 988 500 \$ s'explique comme suit:

	Fermeture	Cause	Fermeture	Écart	
	2016	2016	2015	F2016 vs C2016	F2016 vs F2015
	(000\$)	(000\$)	(000\$)	(000\$)	(000\$)
	1	2	3	4=1-2	5=1-3
SALAIRES ET AUTRES CHARGES			(5)		
Opération et entretien	2,584.9	2,691.6	2,510.2	(106.7) (6)	74.7 (8)
Ventes	534.0	587.4	616.0	(53.4)	(82.1) (9)
Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition	2,536.7	2,639.3	2,464.9	(102.6) (7)	71.8 (10)
Administration	3,444.0	3,465.1	4,237.2	(21.1)	(793.2) (11)
Affaires réglementaires	643.0	606.4	449.8	36.6	193.2 (12)
Communication	395.0	424.3	388.0	(29.3)	7.1
Amortissement des soldes des CFR de redressement selon la décision D-2010-112	0.0	0.0	571.5	0.0	(571.5) (13)
Comptes différés charges réglementaires, PGEÉ, SPEDE et autres	1,010.8	1,010.8	1,213.0	0.0	(202.1) (14)
Amortissement des comptes de stabilisation	(471.7)	(471.7)	214.7	0.0	(686.4) (15)
	<u>10,676.7</u>	<u>10,953.3</u>	<u>12,665.2</u>	<u>(276.5)</u>	<u>(1,988.5)</u>

- (5) Voir la requête 3969-2016 (Fermeture des livres 2015), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, ligne 4 colonne 1.
Les services entre compagnies affiliées selon leur nature se détaillent comme suit:

	Fermeture	Cause	Fermeture	Écart	
	2016	2016	2015	F2016 vs C2016	F2016 vs F2015
	(000\$)	(000\$)	(000\$)	(000\$)	(000\$)
	1	2	3	4=1-2	5=1-3
Administration	1,105.5	1,258.4	1,308.6	(152.9)	(203.0)
Informatique	634.6	698.2	678.1	(63.5)	(43.5)
Autres	82.9	135.6	80.3	(52.7)	2.7
	<u>1,823.1</u>	<u>2,092.2</u>	<u>2,066.9</u>	<u>(269.1)</u>	<u>(243.9)</u>
Montant transféré aux activités non réglementées	(437.1)	(513.5)	(503.4)	76.4	66.2
	<u>1,385.9</u>	<u>1,578.6</u>	<u>1,563.6</u>	<u>(192.7)</u>	<u>(177.6)</u>
Total imputé aux charges d'exploitation réglementées					

À la fin de l'exercice 2015, des initiatives de réduction de coûts ont été mises en place à la société mère. Les réductions se sont effectuées au niveau du nombre de ressources humaines, des frais de consultants, de fournitures, d'abonnements et à la dépense de l'amortissement qui est moins significative car les investissements en capital nécessaires afin de fournir des services communs ont été réduits. Les économies réalisées par la société mère suite à ces initiatives à la fin 2015 ont donc réduit l'enveloppe des frais afin de supporter les services communs et expliquent les réductions observées.

La variation des frais entre compagnies affiliées de nature informatique s'explique également par un frais lié à un audit de sécurité informatique ayant eu lieu en 2015 et non récurrent en 2016 (25 (000\$)).

GAZIFÈRE INC
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2016

- (6) L'écart de 106 700 \$ des charges d'opérations inférieures en Fermeture 2016 comparativement à la Cause 2016 s'explique principalement par la formation des employés, car plus de formations ont été offertes à l'interne ou en ligne ce qui a permis de minimiser les frais de déplacement et de consultants externes, ainsi que par les frais liés au projet de Francisation moindre qu'anticipés (- 57 000 \$),
- (7) L'écart de 102 600 \$ des charges du service à la clientèle inférieures en Fermeture 2016 comparativement à la Cause 2016 s'explique par les salaires (- 35 400 \$) occasionnés par un poste de superviseur adjoint laissé vacant, les frais de poste et de messagerie (- 33 400 \$), les services externes en informatiques (- 19 600\$) et les frais de déplacement (- 8 700\$).
- (8) L'augmentation de 74 400 \$ des charges des opérations entre 2015 et 2016 se compose principalement des éléments suivants : augmentation des charges liées au projet de francisation (+ 65 800 \$) et augmentation des services de sous-traitant dû au volume croissant de détection de fuite et de réparations de conduites, ces derniers étant partiellement compensés par une baisse des charges salariales associées à un employé effectuant habituellement ces tâches (employés étant en invalidité longue durée pour une partie de l'année).
- (9) Le centre de coûts des ventes varie à la baisse, ce qui s'explique principalement par un poste de représentant des ventes commerciales laissé vacant.
- (10) Les salaires et autres charges du service à la clientèle, gestion des travaux et répartition augmentent principalement du fait de frais associés à la lecture des compteurs non courus au 31 décembre 2015 (47 900\$).
- (11) La diminution des charges du service de l'administration s'explique principalement par;
- une baisse de la charge salariale 434 000\$ issue de phénomènes non récurrents 2015 (dépenses 2015 non récurrentes en 2016, d'où une baisse): le règlement d'une situation des ressources humaines (214 000\$), ainsi que par le règlement de la séparation d'un employé, à l'initiative de la compagnie (220 000\$),
 - une baisse des charges liées au fonds de pension (387 000\$),
 - une réduction des assurances administrateurs et dirigeants (83 000\$),
 - une diminution des charges de mauvaises créances (71 000\$),
- Ceci compensé par une hausse des bonis (253 000\$).
- (12) La variation à la hausse des charges du service affaires réglementaires s'explique par une hausse des salaires (76 000\$) occasionnée par l'ajout d'un poste d'analyste en cours d'année et l'affectation d'une ressource à demi-temps dédiée au marché du carbone. Les frais professionnels (82 200\$) résultent notamment de l'étude concernant l'évaluation du mécanisme incitatif et des frais des consultants pendant les audiences de la Phase IV de la Cause 2016 (deux périodes d'audiences en 2016 comparativement à une seule en 2015). Les frais de relocalisation ont également un effet haussier (36 000\$), mais cela est dû à l'impact d'un renversement de frais courus en 2015 qui avait été surévalués en 2014.
- (13) Amortissement du solde des comptes de frais reportés (CFR) de redressement transférés en ajustement au revenu requis de base suite à la décision D-2010-112. Le solde de ces comptes maintenus hors base de tarification était amorti au niveau comptable sur 5 ans (de 2011 à 2015).
- (14) Récupération des comptes différés 2016 telle qu'approuvée par la Régie dans sa décision D-2016-014. Voir le détail du montant à la pièce GI-2, document 1.7, page 1 de 1, lignes 40 à 51.
- (15) Montant tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2016-014.